



## Obtention de la carte de resident francais

-----  
Par Visiteur

Bonjour ,  
je suis actuellement en france chez ma tante titulaire d'une carte de resident et de travail espagnole(valable deux ans) second renouvellement.je voudrais savoir comment obtenir la carte de resident francais pour travailler en france(demarches precises: ex quel type de contrat de travail est accepté?promesse d 'embauche est elle suffisante?si je dois attendre ma carte de resident espagnol de 5 ans?textes de lois precis ,  
avec ma carte de resident espagnol suis je reconnu comme ressortissant de l UE ou étant d'origine marocaine comme etranger ?  
merci par avance

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Effctivement si vous êtes titulaire la carte de résident de longue durée-CE délivré dans un État membre de l'Union européenne, vous pouvez solliciter une carte de séjour temporaire en France.

Donc il faut tout d'abord que vous obteniez cette carte.

Ensuite il convient de savoir quel type de carte vous pouvez demander en France.

A priori seule la carte de salarié correspond à votre situation. Vous devez trouver un emploi de préférence un CDI depuis l'Espagne.

Ensuite les autres conditions requises sont:

- la justification que vous disposez de ressources propres, stables et régulières, suffisantes à votre entretien. Les ressources mensuelles doivent atteindre un montant total au moins égal au SMIC apprécié à la date du dépôt de la demande ;

- la justification que vous disposez d'un logement approprié

- la justification que vous bénéficiez d'une assurance maladie (il faut donc éviter la CMU comme justificatif car elle est appréciée comme un signe de dépendance vis-à-vis de l'Etat).

Cordialement